

TÜV NORD CERT – Certification conforme aux réglementations PEFC CoC

Chaîne de transformation contrôlée pour le bois, les produits imprimés et les produits papetiers

La certification de la chaîne de contrôle (CoC) des produits selon les réglementations PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) garantit que les produits proviennent d'une gestion forestière durable. Elle a été parfaitement adaptée aux structures de la gestion forestière en Europe centrale et est reconnue à l'échelle internationale.

Le certificat PEFC est la garantie d'une chaîne de transformation contrôlée, surveillée de manière indépendante et entièrement traçable : des forêts certifiées aux entreprises de transformation du bois, jusqu'au produit final en rayon.

Les étapes suivantes de la chaîne d'approvisionnement sont incluses :

- Achat,
- Transformation,
- Stockage,
- Vente.



TÜV NORD CERT

Groupes cibles pour la certification

Sont concernées les entreprises actives dans les secteurs de la transformation du bois ou des fibres de bois, telles que les scieries, le commerce du bois, les fabricants de meubles, les fabricants de papier, les éditeurs ou les imprimeurs.

Les petites entreprises peuvent bénéficier d'une certification groupée avantageuse. Une certification combinée est possible pour les entreprises disposant de plusieurs sites, succursales ou filiales. TÜV NORD CERT propose l'audit de certificats communs de toutes tailles, du niveau régional au niveau mondial, ainsi que des combinaisons économiques avec d'autres systèmes de certification.

Avantages de la certification

Les entreprises certifiées PEFC affichent leur engagement en faveur de l'environnement et d'une conduite éthique. Le bois peut être clairement identifié à tout moment, à toutes les étapes de la transformation et de la commercialisation. Un examen et/ou une certification par TÜV NORD CERT offre aux clients et à leurs partenaires commerciaux des avantages évidents, tels que :



- Une plus grande confiance grâce à la vérification du respect des dispositions d'une norme mondialement reconnue,
- Un niveau d'acceptation plus élevé du bois ou des produits dérivés du bois parmi les clients et les consommateurs qui accordent de l'importance à une preuve d'origine fiable,
- Acquisition de nouveaux groupes de clients ayant une politique d'achat écologique,
- Utilisation du symbole PEFC comme outil marketing puissant par rapport aux concurrents ne disposant pas de cette certification,
- Preuve d'origine confirmant que le bois ne provient pas de sources controversées,
- Durabilité grâce à des circuits de transport courts, documentée par la spécification d'une région d'origine particulière (par exemple : bois provenant de Normandie).

Conditions préalables à la certification

- Sélection du système approprié dans chaque cas :
 - A. Système de séparation physique : bois ou papier PEFC strictement séparé des matériaux non certifiés,
 - B. Système de pourcentage : mélange soigneusement contrôlé avec du bois ou des produits à base de fibres de bois provenant de sources contrôlées,
- Certificats pour le bois et les produits papetiers PEFC achetés, stocks, pertes de production applicables et produits PEFC vendus,
- Vérification d'un système de gestion garantissant le contrôle et suivi des fournisseurs, les audits internes de suivi et les enregistrements des données.

Le chemin vers la certification



Notre savoir-faire au service de votre réussite

TÜV NORD CERT est un partenaire internationalement reconnu et fiable pour les services d'inspection et de certification. Nos experts et auditeurs possèdent des connaissances approfondies. Ils sont tous employés à temps plein ou sous contrat avec le TÜV NORD, sauf exception. Cela garantit l'indépendance, la neutralité et la continuité dans le soutien apporté à nos clients. L'avantage pour vous est évident : nos auditeurs accompagnent et soutiennent le développement de votre entreprise et vous fournissent un retour d'information objectif.

TÜV NORD CERT fait appel à des auditeurs professionnels hautement qualifiés qui ont acquis leur expérience au travers de déjà plus de 600 certificats délivrés dans le domaine de la certification de la chaîne de production du bois. En plus d'être un partenaire expert en Allemagne, nous offrons également nos services dans le monde entier.

Les entreprises de transformation du bois sont confrontées à un certain nombre de systèmes de certification. Il s'agit par exemple

des certifications de systèmes de management selon ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 ou ISO 50001. Grâce à son expertise approfondie, TÜV NORD CERT couvre un large éventail de domaines de certification à partir d'une source unique. Lorsque la certification est effectuée selon plusieurs systèmes, il est possible de tirer parti des effets de synergie qui en résultent, ce qui se traduit par des économies importantes.



TÜV NORD France
13, Rue Berthelot
59000 LILLE

T 03 20 76 62 75

france@tuv-nord.com
TÜV NORD France